

Fédération Syndicale Unitaire

Bulletin départemental

Fédération Syndicale Unitaire 53

Numéro 78 Octobre 2017

Dispensé de timbrage

BONCHAMP LES LAVAL PPDC



P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 03/10/2017

Trimestriel ISSN: 1261-3754 CPPAP: 0719S05719

Directeur de publication : L. Thoraval

FSU 53, 15, rue St Mathurin LAVAL

tel:02.43.53.54.60 Mèl: fsu53@fsu.fr

Trimestriel prix au numéro: 0,3 euro Imprimé par nous

Les « fainéants » ne lâcheront rien...

Pour toutes celles et ceux qui pouvaient encore en nourrir, les doutes sont maintenant bien levés quant aux orientations gouvernementales et au choix de société qui prévaut... Réduction des APL, annonce brutale de la suppression des contrats aidés, amputation des pensions des retraité-es par l'augmentation de la CSG... les coups portés en cascade contre les plus fragiles, les plus démunis, les plus précaires, les « riens » ont fait tombé les masques du ni droite, ni gauche derrière lequel se sont fait élire, par défaut, le président et sa majorité.

La nature et l'ampleur des mesures et réformes engagées par ce gouvernement éclairent maintenant sur le prétendu renouveau de la politique qui n'était rien d'autre que le camouflage d'un programme de recul social sans précédent.

Ainsi, la méthode et le contenu des ordonnances réformant le code du travail signées le 21 septembre dernier, contre l'avis quasi unanime des organisations syndicales et d'une majorité de l'opinion ne constituent en rien un renouveau ! Elles seront en revanche un véritable outil au service du patronat qui n'a d'autre ambition que de précariser l'ensemble des salarié-es pour engranger plus de profits. C'est tout simplement la négation d'une partie essentielle de notre histoire des luttes sociales qui a conduit à l'amélioration générale du sort des salarié-es !

De même, les attaques contre la Fonction Publique et ses agent-e-s s'inscrivent dans une stratégie gouvernementale de destruction de notre modèle social. Suppression de 120 000 postes, gel du point d'indice ou augmentation de la CSG... où est le renouveau dans ces choix qui, en réalité, ne font que poursuivre et amplifier les politiques d'austérité de ces 15 dernières années... En témoigne le projet de budget 2018 qui vient d'être présenté et qui démontre bien la philosophie générale

des choix gouvernementaux, à savoir : davantage pour les plus riches et toujours moins pour tous les autres ... Aucune explication sérieuse ne pourra jamais justifier par exemple que les aides au logement des jeunes soient réduites quand, en même temps, on défiscalise les yachts des plus fortunés !

Face à cette offensive libérale assumée, la responsabilité des organisations syndicales est plus que jamais celle d'organiser la riposte. C'est bien dans cet esprit que la FSU a appelé à soutenir et participer à toutes les mobilisations des 12 et 21 septembre contre la casse du code du travail et qu'elle participera aux nouvelles initiatives qui seront décidées après la signature des ordonnances.

C'est dans le même esprit que la FSU 53 appelle les agents de la fonction publique, avec 5 autres organisations syndicales, à faire grève le 10 octobre 2017 pour dire stop aux offensives contre la Fonction Publique !

Poursuivre la mobilisation contre la loi travail, engager celle de la défense des services publics, préparer d'ores et déjà celles qui seront nécessaires pour garantir le maintien des régimes de retraite ou encore celui de notre sécurité sociale... Dans la période, la lourde responsabilité pour les organisations syndicales est aussi et surtout celle de travailler ensemble à articuler et fédérer les luttes des différents secteurs. La FSU et ses syndicats y sont prêts !

Gérard Pigois Secrétaire départemental

Mardi 10 Octobre

13h Laval, place du jet d'eau rassemblement

14h, manifestation

Sommaire: p.1: édito; p.2-3: quel avenir pour le collège F. Puech; p.4: la rentrée dans l'enseignement agricole p.5: regards sur l'éducation; p.6-8: argumentaire fonction publique



1



Collège F. Puech, et maintenant?



Quel sera l'avenir du collège F. Puech après 11 réunions du comité de pilotage en un peu plus de 12 mois sur deux thèmes devant servir à la prise de décision du conseil départemental quant à la pérennité du collège.

Au fur et à mesure de l'année écoulée, les interrogations sur les bienfondés de l'annonce du président du conseil départemental et les prises de positions se sont multipliées pour contredire la position de la collectivité. Mr Zocchetto, au mois de Mai a indiqué qu'il n'était pas favorable à la fermeture du collège. Position qu'il a rappelée lors du dernier conseil communautaire de Laval Agglo au mois de septembre. M Habault, adjoint à la mairie de Laval et président de la Société Publique Laval Agglomération s'était positionné très vite sur un moratoire de la décision de fermeture. Mmes Soultani-Vigneron

et Mottier se sont aussi rangées derrière la seule décision judicieuse, le maintien du collège. Lors du dernier Comité de pilotage, M Lefort, maire d'Argentré s'est lui également prononcé contre le projet de fermeture.

Les services de l'Education nationale, par l'intermédiaire de M Waleckx, à travers les questions de mixité sociale et de qualité du travail fourni a montré son attachement au collège à taille humaine qu'est le collège F. Puech.

Si au niveau départemental, il est exact que le nombre de collégiens va diminuer, sans doute de manière sensible, ceci n'est pas vrai pour le bassin de vie Lavallois. Il y a là une erreur manifeste d'analyse du conseil départemental. En cette rentrée scolaire 2017, le collège F. Puech approche de son maximum théorique (300 élèves), le collège J. Renard arrive également à son maximum.

Comment distribuer autrement les 290 élèves du collège F. Puech si celui ci venait à fermer?



Fédération Syndicale Unitaire

Les scénarios proposés par le bureau d'études chargé des études démographiques montrent que fonctionner à 5 collèges sur Laval ne pose que des problèmes insolubles (places, transport, sectorisation)

La première annonce du président du conseil départemental pour justifier la fermeture du collège était le coût d'une hypothétique rénovation du collège estimée à près de 3 millions d'euros, laissant supposer un collège totalement dégradé. Le bureau d'études en charge de l'étude du bâtiment, au final, a présenté 4 scénarios de rénovation globale, autour de 2 millions, HT !! téléguidé? Des chiffres surévalués aux dires de spécialistes, un ascenseur, obligatoire dans le cadre de l'école inclusive mais situé dans un endroit qui fait bondir les coûts... Tout est à l'encan.

Les membres du Comité ont du élever la voix pour faire prendre en compte un cinquième scénario, celui de la mise en sécurité qui coûte entre 500 000 et 700 000 euros. Il faut rappeler que les plans pluri annuels d'entretien des collèges du conseil départemental amènent leurs lots d'évolution (huisseries, réseau internet, réfections diverses...) et qu'ils ne concernent ni plus ni moins le collège F. Puech.

Au final, que va-t-il advenir de tout ce travail, de l'investissement des membres du conseil d'administration du collège (parents, enseignants, personnels, élus des communes concernées). Le conseil départemental va-t-il continuer dans une position jusqu'au boutiste ou va-t-on revenir à la raison et au maintien de F Puech?

Lors de la dernière réunion, M. Hervé, qui présidait aux destinées de ce comité de pilotage, annonçait que le travail était fini, que le comité n'avait qu'une voix consultative. Certes, mais qu'il soit consulté jusqu'aux discussions au sein du

conseil départemental. Il a fallu une vive discussion, que soit ressortis les procès verbaux des premiers comités, pour lui faire admettre qu'il avait lui même annoncé que les membres du comité pourraient présenter leurs travaux devant la commission départementale qui travaillera le sujet au mois de Novembre.

Le 21 Novembre, à 18h30 aura lieu cette confrontation. Le 28 Novembre, une commission du conseil départemental, présidée par Norbert Bouvet discutera des différents scénarios qui seront proposés par M. Hervé. Il semble que la décision et séance plénière n'interviendra pas avant la session de Janvier 2018.

Quels peuvent être les scénarios?

-fermeture du collège: dans ce cas, passage devant les services de la préfecture, la mobilisation se poursuivra.

-maintien du collège, de toute évidence la seule solution entendable.

-re-sectorisation. Quelque soit la décision, le conseil départemental souhaite engager un travail de re-sectorisation des collèges Lavallois, qui dépasse le comité de pilotage mais qui interrogera la FSU qui devra être partie prenante du travail engagé.

-Enfin, un dernière option a fait son apparition, au détour d'un entretien de M. Hervé avec le journal en ligne « le glob journal » le lendemain du dernier comité de pilotage et au détour de discussions informelles entre élus de l'agglomération, la fermeture de Puech et la possibilité de construire un nouveau collège, hors de Laval.

La FSU appelle ses adhérents à se rassembler le 21 Novembre 2017 vers 18h30 pour montrer notre attachement à un service public d'éducation, à taille humaine, au cœur de la ville de Laval.

Laurent Thoraval

Une rentrée très compliquée dans les lycées agricoles mayennais

La rentrée est toujours une période d'intense activité dans nos établissements ...dans des conditions rarement faciles. Cette rentrée 2017, elle aussi, a commencé tambour battant du point de vue de l'action syndicale. En à peine 15 jours, nous avons multiplié les rencontres avec les administrations, déposé un préavis de grève et SURTOUT entamé un bras de fer avec nos autorités académiques et nationales. Encore une fois, l'action du SNETAP-FSU en Mayenne a été multiforme, toujours au service des personnels et de l'Enseignement Agricole Public.

Un dialogue social devenu très difficile

Faute de Comité technique en juin dernier, ce n'est que par bribes que nous avons appris les coupes sombres de cette rentrée (absence de moyens complémentaires pour accueillir les redoublants à Château Gontier, fermeture d'une section à Laval en Bac Pro élevage du Cheval, suppression d'un poste de technicien informatique à Château Gontier ...). Et lors de notre Conseil syndical régional de juin, les représentants des sections de la région, dont les Mayennaises, avaient été unanimes pour déposer un préavis de grève à la rentrée.

Fin aout, les premières avancées

Fort de notre préavis et des nombreux courriers adressés à la DGER et au Ministre, nous avons pu, dès la fin du mois d'aout, obtenir les premières avancées (certes timides) : dotation complémentaire pour accueillir les élèves de terminale BAC PRO à Château Gontier et prolongation du contrat du technicien informatique, mais seulement pour 4 mois.

A Laval, une mobilisation multiforme...malheureusement sans succès

Le jour de la pré-rentrée, une assemblée générale réunissant 40 personnes s'était tenue au lycée agricole de Laval pour décider de la forme de l'action pour lutter contre la fermeture d'une section de BAC PRO élevage. La décision fut prise de



créer une pétition, d'informer les parents d'élèves et de rencontrer (photo) en délégation notre autorité académique (SRFD). Malheureusement, à nos soucis de défense du Service Public, d'accueil des élèves, nous nous sommes heurtés au mur de l'argent...

Au Conseil régional, de graves craintes pour l'emploi

Cette rentrée a aussi été l'occasion d'une rencontre avec le DRH du Conseil Régional pour faire un point, notamment, sur les dotations en personnels ARL (agents régionaux des lycées) mais aussi sur le non remplacement des titulaires en arrêt maladie ou encore sur la suppression des emplois aidés qui affectent particulièrement les équipes de ménages. Si quelques situations précises ont pu trouver une solution (remplacement de deux arrêts maladie à Laval), les craintes pour les semaines à venir sont sérieuses.

Une rentrée 2018 catastrophique ? Une année scolaire 2017-2018 qui sera active du point de vue militant !

A peine rentrés, on nous annonce déjà une rentrée 2018 difficile : pas d'ouverture de classes, des suppressions de postes dans les services...Mais on n'oublie pas le mouvement qui se poursuit contre la loi travail et toutes les attaques contre la Fonction Publique...De belles perspectives de luttes pour cette année scolaire ! Bonne rentrée à TOUS !

Yoann VIGNER
Co-secrétaire régional des Pays de la Loire
Enseignant au lycée agricole de Laval



Regards sur l'éducation

travail en France est plus conséquent.

Le rapport de l'OCDE « Regards sur l'éducation 2017 » confirme que l'école française reste largement sous-investie. Il conforte le SNUipp-FSU sur la nécessité d'investir dans l'école et de s'appuyer sur ses enseignants.

Le rapport annuel de l'OCDE confirme le lien entre la dépense en éducation et la performance d'un système éducatif, notamment sur la reproduction des inégalités sociales en inégalités scolaires. Et en France l'influence du milieu social est beaucoup plus forte que dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Or, globalement, la France dépense 18% de moins que la moyenne OCDE pour le primaire et de 34% comparé aux 11 pays* pointés par France Stratégie qui réussissent mieux à la fois sur les résultats moyens PISA et également en termes d'impact des inégalités sociales sur les résultats s c o l a i r e s .

Ce sous-investissement réduit les possibilités d'agir sur les leviers favorisant la réussite des élèves comme la taille des classes ou la formation des enseignants. L'école primaire française reste par exemple dans le peloton de tête pour la lourdeur de ses classes tandis que le nombre d'élèves par enseignant s'élève à 19 contre 15 en moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Une des particularités de la France est aussi la faiblesse des salaires enseignants. La moyenne des salaires dans les pays de l'OCDE dans le primaire au bout de 15 ans d'ancienneté y est supérieure de 22% alors que le temps global de

Lutter contre les inégalités et faire réussir tous les élèves, et particulièrement ceux issus des milieux populaires, tout comme reconnaître les enseignants dans leur expertise et leur professionnalité, suppose donc un budget à la hauteur de ce défi. Ce n'est donc pas affaire de méthode de lecture ou d'un enseignement qui ne serait pas assez resserré sur les matières dites fondamentales, la France restant championne dans le temps consacré aux apprentissages fondamentaux : plus de 38 % du temps d'enseignement consacré à la lecture, l'écriture et la littérature (24,47 % de moyenne pour l'OCDE) et 21 % en maths (17% pour l'OCDE).

Ce rapport conforte le SNUipp-FSU sur la nécessité d'investir dans l'école et de s'appuyer sur ses enseignants. C'est un enjeu de société de la plus haute importance. C'est ce que continuera de porter le SNUipp-FSU en mobilisant les enseignants au moment des discussions budgétaires.

Paris, le 13 septembre 2017.

* Suisse, Japon, Belgique, Autriche, Danemark, Irlande, Pays-Bas, Finlande, Canada, Allemagne et Australie

**MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Le gouvernement entend de nouveau bloquer les rémunérations indiciaires des agents publics en 2017 et 2018 : c'est inacceptable ! Et ce, après 9% de perte de pouvoir d'achat subi depuis 8 ans si l'on tient compte de l'inflation et de l'augmentation de la retenue pour la retraite sur le traitement brut. C'est en moyenne plus d'1% par an de baisse du salaire net à payer !

Pour le Ministre, les salaires augmentent déjà avec le déroulement de carrières (avancements d'échelon ou de grade) ! Ce raisonnement aboutit à considérer qu'une « carrière » se limiterait désormais à tenter de remonter un escalator qui descend ! Et quand l'escalator descend, c'est l'attractivité d'un métier qui est remise en cause et au final la reconnaissance des qualifications des agents qui est bafouée.

Et comme si cela ne suffisait pas, le projet de décorrélation du point d'indice entre les trois versants de la fonction publique constituerait une véritable attaque frontale contre le statut de la fonction publique et son principe d'unicité. Qui pourrait imaginer une infirmière ou un agent d'accueil dont les rémunérations diffèrentaient suivant leur employeur ? Tout le monde aura compris aussi qu'il s'agirait d'un frein à la mobilité des agents.

La FSU exige une revalorisation régulière de la valeur du point d'indice indexée sur l'évolution des prix et un plan de rattrapage des pertes subies depuis 2010.

Remise en cause de PPCR ? Cet accord arraché au précédent gouvernement, constitue pour la FSU un début de revalorisation doit être maintenu.

Certaines mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre, en particulier la revalorisation de nombreux échelons, les reclassements dans les nouvelles grilles et la création de nouveaux espaces indiciaires sous forme de nouveaux grades (par exemple : la nouvelle organisation de la catégorie C en 3 grades ou encore la classe exceptionnelle pour les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, créée en septembre 2017).

Ce qui est pris n'est plus à prendre !

Mais le « possible report » d'un an à partir de janvier 2018 des mesures PPCR serait une trahison du dialogue social.

En 2018 il est prévu :

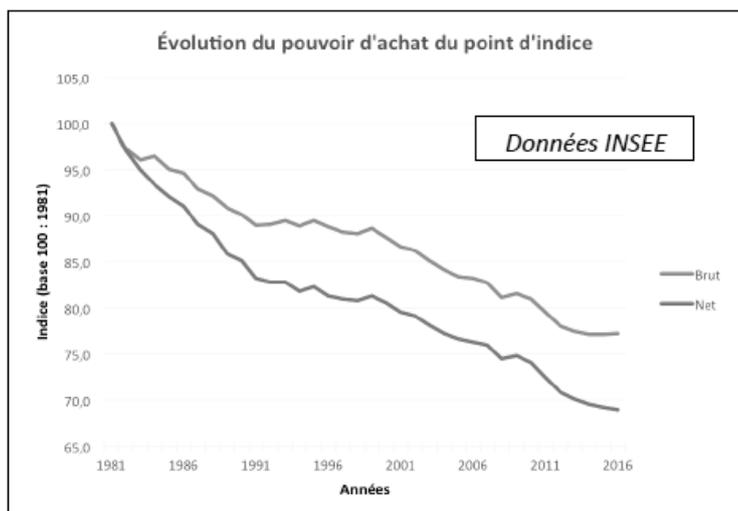
- Un deuxième temps transfert primes/points pour les personnels de catégorie A, sans effet sur le salaire net mais avec un gain sur la pension : les personnels ayant prévu un départ à la retraite au cours de 2018 ne bénéficieraient pas de 10 à 15 euros de plus sur leur pension nette.
- Pour de très nombreux échelons des catégories C et B, des revalorisations qui, si elles étaient repoussées à 2019, auraient un effet net d'un an de perte de pouvoir d'achat et de dévalorisation des pensions en conséquence pour les personnels partant à la retraite.

Quid du passage en catégorie A des personnels sociaux ?

En Janvier 2019 sont prévues des revalorisations de nombreux échelons.

En 2020 est prévue la création de nouveaux échelons, en particulier un nouvel échelon en fin de deuxième grade pour les corps A-type (attachés principaux par exemple), ou pour la hors classe des professeurs des écoles, certifiés, CPE, PSY EN, allant jusqu'à l'indice 821 : si cette mesure était reportée à 2021, ce sont 50 euros mensuels sur l'année 2020 et l'intérêt pour le départ à la retraite repoussé de juillet 2020 à juillet 2021 : inacceptable !

Au contraire d'un « étalement », il faudrait dès maintenant aller plus loin que PPCR.



NOUS POUVONS STOPPER LES OFFENSIVES CONTRE LA FONCTION PUBLIQUE



Fonction publique : mobilisé.e.s le mardi 10 octobre

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent.e.s de la Fonction publique : gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique...

Et contrairement à l'engagement fait aux agent.e.s public.que.s par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle : "J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant", la hausse de la Csg se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agent.e.s !

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.

C'est totalement injuste pour les agent.e.s, et c'est totalement inefficace pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics. Services publics au sujet desquels nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur ses missions s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. Enfin, nos organisations rappellent leur attachement au code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des agent.e.s public.que.s.

C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que les organisations syndicales appellent toutes et tous les agent.e.s à la grève, aux manifestations ou rassemblements (selon des modalités définies par les différents secteurs) pour se mobiliser le mardi 10 octobre prochain, date choisie par le ministre pour la tenue d'un rendez-vous salarial.

Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent.e.s d'exercer leurs missions de services publics.

Les Lilas, le 15 septembre 2017



AVEC LA FSU, EN GREVE LE 10 OCTOBRE ENGAGÉ-ES POUR LA FONCTION PUBLIQUE !

« Les agents du service public assurent des missions essentielles pour le développement et la cohésion du pays. »



Le temps semble déjà loin où l'on allait « en même temps » augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires et « moderniser » la Fonction Publique. Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour les vagues promesses se traduisent dans la réalité par une accumulation de mauvais coups, l'application d'une feuille de route libérale produisant une baisse des salaires des fonctionnaires, que ce soit par le gel de la valeur du point d'indice ou par la compensation incomplète de la CSG, « étalement » de PPCR qui constitue pourtant la seule perspective actuelle de revalorisation, mesures démagogiques et pénalisantes comme le jour de carence, perspective de suppression de 120 000 postes dont 70 000 dans la fonction publique territoriale, toujours un agent sur cinq non titulaires et sans perspective, dégradation du pouvoir d'achat des retraités...etc. La suite est malheureusement connue si nous ne faisons rien.

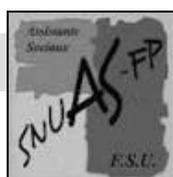
Les agents du service public assurent des missions essentielles pour le développement et la cohésion du pays. Agents d'entretien, enseignants, infirmières et aide soignantes, policiers, pompiers, agents administratifs, magistrats... ne sont pas des nantis qu'on pourrait « mettre à contribution ».

Enjeux économiques et sociaux mais aussi grands enjeux écologiques : jamais le besoin de faire du commun ne s'est fait autant sentir que dans le monde d'aujourd'hui. Pour la FSU, les services publics sont la réponse pertinente, les dégrader est irresponsable.

La Fonction Publique, ses usagers et ses agents doivent passer avant les intérêts des riches et du monde de la finance. Alors, réforme de l'ISF et de la fiscalité sont nécessaires pour arrêter les cadeaux à ceux qui ont déjà beaucoup alors que, dans le même temps, les besoins de la population en termes de services publics ne sont pas satisfaits.

Pour nos métiers, nos conditions de travail et de vie, la reconnaissance de notre travail, de nos qualifications et de nos rémunérations, pour promouvoir des services publics de qualité si utiles à la société soyons engagé-es, le 10 octobre prochain.

Différentes études démontrent que le coût du fonctionnement de l'Etat n'est pas plus important que dans les autres pays européens. Le Conseil d'Analyse Economique, dans sa note de juillet 2017, annonce que « la part de l'emploi public dans l'emploi total n'y est pas systématiquement supérieure aux autres pays de l'OCDE ». Il précise « qu'en proportion du PIB, la masse salariale publique a très peu crû au cours des 35 dernières années, en incluant les pensions de retraite des fonctionnaires », elle représente 12,9 % du PIB en 2015, en hausse de seulement 0,4 point depuis 1980 (hors pension, la hausse n'a été que de 0,1 point de PIB en 35 ans).



8

